

Habilitation Electrique pour personnel « non électricien » (BS, B0, H0, H0V)

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes :

- Exécuter des opérations électriques simples en respectant règles et procédures de sécurité
- Connaître et appliquer les règles de sécurité vis-à-vis du risque électrique sur les chantiers et dans les établissements lors l'exécution de travaux de maintenance de 1ère intervention et de remplacement en basse tension, dans un environnement comprenant des installations en basse et haute tension sous tension

Compétences :

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier.

Modalités d'évaluation : Test théorique et pratique

Types de structures concernées :

Tout type de structure

Poursuite de Formation :

Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

Tous les sites sont accessibles
Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Toute personne NON ELECTRICIEN

Prérequis:

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Validation de la formation :

Avis après formation permettant de délivrer un titre d'habilitation électrique par l'employeur

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 14 heures en centre de formation

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription de l'employeur)

Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Mobilisation possible du CPF, accès via =>



Tarifs : 378€ TTC

LIEU ET CONTACT:

Filière Technique

Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port

0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :

www.reunion.cci.fr

Habilitation Electrique pour personnel « non électricien » (BS, B0, H0, H0V)

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

I – Généralités

- Le cadre réglementaire (décrets, circulaires et publications)
- Domaines d'applications et opérations d'ordre électrique ou non
- Définitions relatives aux personnes, aux ouvrages électriques, aux grandeurs et aux opérations

II – Les prescriptions de sécurité

- Différents chapitres de la NFC18-510
- La spécificité de l'INTERVENTION BT ELEMENTAIRE et du CHARGE DE CHANTIER ;
- La mise en situation pour l'INTERVENTION BT ELEMENTAIRE et du CHARGE DE CHANTIER ;
- Le raccordement des conducteurs sur bornier de puissance ou de commande d'un circuit en attente et hors tension ;
- La MISE HORS TENSION pour son propre compte ;
- Les PROCEDURES D'ACCES, DE SUIVI ET DE CONTROLE ;
- L'organisation et la protection de son INTERVENTION BT ou de son chantier ;
- La remise sous tension.

III – Sensibilisation aux risques Électriques

IV – Electrification & Court-circuit

- Actions sur le corps humain
- Etude de situation, discussion et partage du vécu entre stagiaires

V – L'habilitation

- Principe, définition, obtention
- Modèle de titre d'habilitation

VI– Exercices Pratiques

POINTS FORTS :

- Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.
- Formation permettant l'utilisation du CPF.
- Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.
- Le CIRFIM est le seul centre de l'océan Indien agréé par le Comité National des Travaux Sous Tension (N°2020 5 1/4)